



Le futur du travail inclusif



Amandine
Consultante handicap
Toulouse



Sophorn
Masseur
Nantes



Gwenaëlle
Graphiste
Lille



Hamza
Développeur web
Paris



Caroline
Box cadeaux
Paris

Politique RGPD
Règlement général sur la protection des données
TIH-Booster

Table des matières

A. Introduction	3
1. Le Règlement général sur la protection des données personnelles	3
2. Synthèse de la mission Linklusion	3
B. Politique RGPD simplifiée du programme TIH-Booster	4
1. Pourquoi et comment Linklusion utilise vos données personnelles	4
2. À qui sont transmises ces données ?	4
3. Comment sont sécurisées mes données ?	4
4. Combien de temps sont conservées ces données ?	5
5. Quels sont vos droits par rapport à vos données personnelles ?	5
C. Politique RGPD détaillée du programme TIH-Booster	5
1. Finalité du traitement des données personnelles et professionnelles des TIH	5
2. Sécurisation des données	8
3. Durée de conservation	8
D. Partage des Données Personnelles	8
E. Responsabilité	8
F. Conclusion	8

A. Introduction

1. Le Règlement général sur la protection des données personnelles

Linklusion s'engage à protéger la vie privée de ses bénéficiaires, clients, employés et toute personne dont elle collecte des données personnelles. Cette politique décrit la manière dont nous collectons, utilisons, stockons et protégeons les données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Conformément au Règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016), les grands principes des règles de protection des données personnelles sont mis en œuvre par Linklusion dans le cadre de ses activités :

- Le principe de finalité : le responsable d'un fichier ne peut enregistrer et utiliser des informations sur des personnes physiques que dans un but bien précis, légal et légitime ;
- Le principe de proportionnalité et de pertinence : les informations enregistrées doivent être pertinentes et strictement nécessaires au regard de la finalité du fichier ;
- Le principe d'une durée de conservation limitée : il n'est pas possible de conserver des informations sur des personnes physiques dans un fichier pour une durée indéfinie. Une durée de conservation précise doit être fixée, en fonction du type d'information enregistrée et de la finalité du fichier ;
- Le principe de sécurité et de confidentialité : le responsable du fichier doit garantir la sécurité et la confidentialité des informations qu'il détient. Il doit en particulier veiller à ce que seules les personnes autorisées aient accès à ces informations ;
- Les droits des personnes.

2. synthèse de la mission Linklusion

Linklusion est une SARL sociale (statut ESUS et Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant) dont le siège social se situe au 81 rue Réaumur 75002 Paris. Sa mission est de développer des services pour les TIH et leur écosystème, avec six activités :

Linklusion.fr : une plateforme de mise en relation entre les acteurs de la sous-traitance handicap (TIH, EA, ESAT) et les entreprises ;

- Une activité de formation à la croisée des problématiques du handicap et de l'entrepreneuriat, avec pour premier et emblématique programme "TIH-Learning" ;
- TIH-Booster : un programme d'accompagnement présent dans 16 départements en France à destination de porteurs de projets ou entrepreneurs en situation de handicap ne vivant pas de leur activité ;
- Une activité de recherche dans le champ de l'insertion des travailleurs handicapés ;
- Une activité de compensation du handicap (aide humaine).

B. Politique RGPD simplifiée du programme TIH-Booster

1. Pourquoi et comment Linklusion utilise vos données personnelles

Linklusion enregistre et utilise les données personnelles des bénéficiaires de son Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (TIH-Booster), d'une formation ou d'un conseil professionnel et de ses partenaires pour :

- Accueillir, informer et orienter ;
- Accompagner vers le développement de l'entreprise du bénéficiaire et la levée de ses freins périphériques ;
- Proposer des actions pour développer les compétences professionnelles et améliorer l'employabilité ;
- Participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec d'autres organismes partenaires (Dispositif d'Emploi Accompagné, structures accompagnant les BRSA...) ;
- Gérer les documents de façon électronique
- Piloter les activités de TIH-Booster ;
- Réaliser des enquêtes sur la qualité de l'accompagnement TIH-Booster et permettre l'amélioration continue ;
- Réaliser des statistiques et appuyer des travaux de recherche (les données sont anonymisées).

2. À qui sont transmises ces données ?

Ces données personnelles peuvent être échangées, dans la stricte limite des informations nécessaires et autorisées pour l'exercice de leurs missions avec des :

- Acteurs du service public de l'emploi (notamment France Travail qui est signataire de notre convention d'Entreprise d'Insertion), de l'insertion, de l'orientation, ou de la formation professionnelle ;
- Entreprises partenaires de Linklusion lorsque vous publiez votre profil sur linklusion.fr, lorsque vous acceptez que Linklusion fasse la promotion de votre profil ;
- Organismes de protection sociale (notamment URSSAF et CAF) lorsque vous acceptez que le ou la chargé.e d'accompagnement facilite les démarches d'obtention de vos droits ;
- Services de l'Etat :
 - Ministère de l'intérieur pour la consultation de vos données transmises via l'Agence de Service des Paiements (A.S.P) ;
 - Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (D.G.E.F.P) à des fins de statistiques et de pilotage des politiques de l'emploi.

3. Comment sont sécurisées mes données ?

Les données stockées sont sécurisées et consultables uniquement par les salariés de Linklusion en charge de l'accompagnement de votre accompagnement.

Toutefois, nous invitons les bénéficiaires à être vigilants, à ne pas répondre à des propositions ou demandes qui leur semblent douteuses et à se rapprocher de leur chargé.e d'accompagnement si besoin.

4. Combien de temps sont conservées ces données ?

Les données sont conservées au plus tard jusqu'au 31/08 de l'année N+3 de la fin de votre parcours chez TIH-Booster.

Par exception, certains documents peuvent être conservés plus longtemps en cas de contentieux ou pour répondre à des obligations légales.

5. Quels sont vos droits par rapport à vos données personnelles ?

Conformément aux articles 12 à 23 du règlement général (UE) sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de définir des directives sur le sort des données après votre mort pour les données vous concernant.

Pour exercer vos droits, veuillez nous contacter en mentionnant le terme « RGPD » via le formulaire de contact : <https://linklusion.fr/contact/>.

Vous avez aussi le droit de porter une réclamation devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L).

C. Politique RGPD détaillée du programme TIH-Booster

1. Finalité du traitement des données personnelles et professionnelles des TIH

Les différents traitements du programme TIH-Booster sont les suivants :

- A l'entrée dans le programme :
 - La consultation des données récoltées à travers le questionnaire d'intégration via le lien [GoogleForm](https://docs.google.com/forms/d/1Mi0vMAjRymYvStlqxSWnoKwr7gTiCYhtyfjjwnD19Vo/edit?usp=forms_home&ths=true) suivant : https://docs.google.com/forms/d/1Mi0vMAjRymYvStlqxSWnoKwr7gTiCYhtyfjjwnD19Vo/edit?usp=forms_home&ths=true

- La collecte d'un certains nombres de pièces justificatives (carte d'identité, RQTH, attestation de paiement de la CAF, attestation des périodes d'inscriptions de France Travail, justificatif de domicile...)
- L'utilisation de ces données pour inscrire le bénéficiaire dans la parcours IAE (Insertion par l'Activité Economique) via les plateformes institutionnelles <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/> et <https://iae2.asp-public.fr/riae/>
- Le stockage et la sécurisation de ces données
- Pendant le programme :
 - La collecte des informations clés partagées lors des rendez-vous individuels (ces informations peuvent donc être d'ordre professionnel et personnel)
 - Le stockage et de sécurisation de ces compte-rendu
 - La collecte de pièces justificatives (carte d'identité, RQTH, attestation de paiement de la CAF, attestation des périodes d'inscriptions de France Travail, justificatif de domicile...)
- A la sortie du programme :
 - La consultation des données récoltées à travers le questionnaire de sortie via le lien GoogleForm https://docs.google.com/forms/d/11FGnyBPkBVfja4r9rfZS9s7sMt6uDbYVLRZWKkeTBc/edit?usp=forms_home&ths=true :
 - La réalisation d'une étude de mesure d'impact du programme TIH-Booster
 - La communication de ces données dans un format statistique / collectif, notamment dans le Rapport Annuel de Linklusion

Finalité des données conservées

Dans le cadre du programme TIH-Booster, les informations recueillies par Linklusion via le questionnaire d'intégration en ligne sont conservées uniquement si le bénéficiaire est intégré dans le programme (c'est-à-dire que ses informations sont transmises aux plateformes <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/> et <https://iae2.asp-public.fr/riae/>).

Conformément à la politique de durée de conservation des données (voir paragraphe dédié), les informations collectées via les compte-rendu effectués par les chargés d'accompagnement sont conservées au plus tard jusqu'au 31 août de l'année N+3 de la sortie du bénéficiaire du programme TIH-Booster. Ce délai est incompressible en rapport aux exigences de nos deux principaux financeurs (FSE et DDETS). La destruction des données peut commencer au 1er janvier de l'année N+3.

Par ailleurs, afin de respecter le principe de la collecte non excessive : aucune donnée n'est conservée par les équipes Linklusion si elle n'est pas strictement nécessaire à la bonne compréhension de la situation de l'entrepreneur en situation de handicap, à la bonne coordination de son parcours et à la mise en place d'un accompagnement de qualité.

Transparence

Les mentions RGPD sont publiées et consultables à tout moment sur la page dédiée du site Linklusion (<https://linklusion.fr/>)

Recueillir et conserver le consentement du bénéficiaire au programme TIH-Booster

En acceptant d'être bénéficiaire du programme TIH-Booster, chaque participant s'engage à prendre connaissance des conditions générales de participation explicitées dans la charte d'engagement. Il ne peut démarrer son parcours d'accompagnement que s'il les a dûment acceptées en cochant la case sur le questionnaire d'intégration. Les conditions générales de participation incluent la politique de

protection des données personnelles (RGPD). Tous les questionnaires d'intégration sont conservés au plus tard jusqu'au 31 août de l'année N+3 de la sortie du bénéficiaire du programme TIH-Booster. La destruction des données peut commencer au 1er janvier de l'année N+3.

Droit de consultation

Tout candidat qui s'engage à participer au programme TIH-Booster accepte que ses données personnelles ayant été récoltées par Linklusion à travers le questionnaire soient conservées dans un dossier Google Drive et sur une page individuelle à son nom sur l'outil Notion.

Ces données y sont conservées dans l'optique de pouvoir analyser au mieux la situation de l'entrepreneur en situation de handicap, en vue de lui proposer l'accompagnement le plus adapté et efficace possible (analyse des données fiscales, des questions permettant de cerner la situation professionnelle et personnelle).

Les comptes rendus écrits des entretiens réalisés par les chargés d'accompagnement de Linklusion sont conservés sur une page individuelle au nom du bénéficiaire sur l'outil Notion.

Juste après la conduite de son entretien final avec son chargé d'accompagnement Linklusion, le participant recevra un questionnaire de sortie. Ce questionnaire est facultatif et est exclusivement proposé afin de permettre la réalisation de l'étude d'impact social du programme TIH-Booster.

Afin de réaliser un suivi de qualité, les données stockées dans le dossier individuel Google Drive sécurisé et sur la page individuelle Notion seront consultables uniquement par les salariés de Linklusion en charge de son accompagnement, i.e. son chargé d'accompagnement dédié, les personnes au sein de l'équipe Linklusion en charge du management du chargé d'accompagnement, éventuellement un.e coach certifié.e et le responsable RHAF de Linklusion gérant les accès Drive.

La consultation des données par le bénéficiaire est possible s'il en effectue la demande via le formulaire de contact du site internet en précisant « RGPD » : <https://linklusion.fr/contact/>.

Le bénéficiaire peut à tout moment s'opposer au droit de consultation de son dossier. Il s'agit néanmoins d'une condition suspensive de sa participation au programme TIH-Booster. Les données personnelles transmises lors de l'intégration au programme TIH-Booster seront tout de même conservées par les sites ayant servis à son inscription à un parcours IAE <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/> et <https://iae2.asp-public.fr/riae/>). Nous l'invitons à se référer aux politiques RGPD de ces deux plateformes.

Comment exercer ses droits de rectification / suppression des données

Conformément à la loi « Informatique et libertés » puis « RGPD » du 25 mai 2018, le bénéficiaire du programme TIH-Booster peut faire rectifier les données le concernant à tout moment en adressant une demande via le formulaire de contact : <https://linklusion.fr/contact/>. Le bénéficiaire peut également exercer son droit de suppression¹ de ses données qu'il peut activer en adressant une demande via le formulaire de contact : <https://linklusion.fr/contact/>.

¹ Le droit à l'effacement est écarté dans un nombre de cas limité. Il ne doit pas aller à l'encontre :

- de l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;
- du respect d'une obligation légale (ex. délai de conservation d'une facture = 10 ans) ;
- de l'utilisation de vos données si elles concernent un intérêt public dans le domaine de la santé ;
- de leur utilisation à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques ;
- de la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice.

2. Sécurisation des données

Les données stockées dans le dossier individuel Google Drive sécurisé et sur la page individuelle Notion sont consultables uniquement par les salariés de Linklusion en charge de l'accompagnement du bénéficiaire, i.e. son chargé d'accompagnement dédié, les personnes au sein de l'équipe Linklusion en charge du management du chargé d'accompagnement, éventuellement un.e coach certifié.e et le responsable RHAF de Linklusion gérant les accès Drive.

Dans le cas d'une violation de données personnelles, Linklusion informera le bénéficiaire.

Linklusion se réserve le droit de modifier ses espaces de stockage informatiques. Si cela se produit, les bénéficiaires seront informés que la politique RGPD de Linklusion a évolué.

3. Durée de conservation

Afin d'assurer le bon suivi et accompagnement de l'entrepreneur, de réaliser une mesure d'impact social du programme et de répondre aux exigences de nos financeurs (FSE et DDETS), la durée de conservation des données du bénéficiaire est de 36 à 44 mois à l'issue de la participation au programme TIH-Booster, et ce sans reprise de contact. Ces données seront supprimées au plus tard au 31 août de l'année N+3 de sa sortie du programme TIH-Booster. La destruction des données peut commencer au 1er janvier de l'année N+3.

D. Partage des Données Personnelles

Nous ne partageons les données personnelles qu'avec des tiers lorsque cela est nécessaire pour atteindre les finalités pour lesquelles les données ont été collectées, ou lorsque la loi l'exige. Nous veillons à ce que ces tiers respectent la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

E. Responsabilité

Linklusion désigne un délégué à la protection des données (DPO) chargé de surveiller la conformité au RGPD et de répondre aux questions des personnes concernées. Nous effectuons régulièrement des audits internes pour nous assurer du respect de notre politique RGPD.

F. Conclusion

Linklusion s'engage à respecter les principes du RGPD et à protéger les données personnelles de manière responsable. Nous mettons tout en œuvre pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données personnelles que nous traitons. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre politique de protection des données personnelles, veuillez nous

adresser une demande via le formulaire de contact : <https://linklusion.fr/contact/> en mentionnant « RGPD ».

Cette politique de protection des données personnelles peut être mise à jour périodiquement pour refléter les changements dans nos pratiques de traitement des données ou dans la législation applicable. La version la plus récente sera toujours disponible sur notre site web.